APTH - BVT

PREPARER LES EXPEDITIONS DE BATTERIES AU LITHIUM PAR VOIE AERIENNE

FORMATION DE SPECIALISATION

PROGRAMME DE FORMATION

1 jour | 7h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnel chargé de préparer ou de traiter les expéditions de piles et batteries au lithium par voie aérienne
Savoir lire et écrire le français
Avoir suivi une formation préparer ou traiter les expéditions de marchandises dangereuses par voie aérienne

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Suivre les principes de base des marchandises dangereuses (unité de compétences 0)
- Déterminer la description des piles et batteries au lithium (unité de compétences 1)
- Préparer les emballages et la documentation pour l'expédition de piles et batteries au lithium (unité de compétences 2)

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active s'appuyant sur la manipulation de la réglementation
- Livret stagiaire individuel
- Exercices d'application écrits individuels et collectifs
- Mise à disposition de la réglementation IATA DGR en vigueur

ENCADREMENT

Formateur qualifié et habilité par IATA

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluations formatives en cours de formation
- Évaluation du savoir-être de l'apprenant

FIN DE FORMATION

- Délivrance d'une attestation de réalisation

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

🕘	**JOUR 1**
9h00	***Accueil des stagiaires*** ***U0 : Principes de base*** - Champ d'application - Rôles et responsabilités - Restrictions générales - Classification et emballage - Communication des dangers - Interventions d'urgence de base
10h30	**Pause**
10h45	***U1 : Classification*** - Critères de classification - Description des piles et batteries au lithium - Dispositions particulières
12h30	**Déjeuner**
13h30	***U2 : Préparation de l'expédition*** - Options d'emballage - Instructions d'emballage - Marquage et étiquetage des emballages
15h15	**Pause**
15h30	- La déclaration de l'expéditeur - La LTA - Les autres documents
17h00	**FIN**